

FFAMHE



Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens



Présentation des Arts Martiaux Historiques Européens

RÉDACTION : P.-A. CHAIZE, S. CAUSSE, R. DEYME, D. DE
GRENIER, A. PIERRE, G. VAILLAUT.

CONSEILS: B. GALICE, A. TUAILLON DEMÉSY.

PHOTOGRAPHIES : Z. AR GLAO, S. HAUTREUX, J. RABIER,
F. PIERRE, L. BORNIER, O. GOURDON.

MAQUETTE : G. PETIT, D. DYON, L. LEMAHIEU, C. NEMOZ.

Sommaire

Préambule.....	5
Histoire et évolution.....	7
Les sources	10
La démarche des AMHE.....	12
Les armes et les traditions	16
Les formes de pratiques.....	18
Les séances et les exercices	21
La sécurité et les équipements	23
Une activité physique.....	25
Une activité culturelle.....	27
L'instructeur	29
La FFAMHE.....	30
Conclusion	31
Bibliographie	32



Préambule

« **Apprendre un art en lisant de vieux livres** ». Ce rêve de l'humanisme de la Renaissance, qui peut choquer les sportifs et les adeptes d'arts martiaux, est pourtant le mot d'ordre d'une discipline rassemblant aujourd'hui plus d'un millier de pratiquants en France et plusieurs dizaines de milliers de par le monde. Cette discipline, qui s'applique à transmettre un patrimoine culturel immatériel méconnu et pourtant riche de centaines de traditions différentes, est originale à plus d'un titre car elle cherche à réhabiliter un élément méconnu de notre patrimoine culturel : les arts martiaux qui étaient pratiqués par nos ancêtres.

Contrairement aux idées reçues et aux définitions des dictionnaires, les arts martiaux ne sont pas un phénomène propre aux cultures asiatiques. Certes, il existe encore aujourd'hui de nombreuses disciplines sportives trouvant leurs racines en Occident, il est ainsi possible de citer des sports de combats comme l'escrime (aux trois armes), la lutte gréco-romaine, la canne, la savate ou la boxe, mais il en existe en réalité beaucoup d'autres, issues de la longue histoire européenne. Les musées à travers le monde, grâce à leurs vastes collections d'objets provenant de diverses périodes historiques, témoignent de l'incroyable richesse du patrimoine martial occidental¹. La littérature et l'industrie cinématographique ont d'ailleurs largement contribué à cette fascination du public à travers le genre de « cape et d'épée ». Cependant, l'image que ces spectacles projettent est bien souvent fautive si on la met en rapport avec la réalité de l'histoire. L'industrie du divertissement, qui se veut spectaculaire, puise en effet son visuel dans un répertoire destiné à véhiculer une image ou une idée bien loin de ce que furent les arts martiaux anciens. L'objectif est de flatter l'œil et non de réhabiliter un patrimoine culturel.

Pourtant, il existe bien des méthodes pour utiliser et valoriser les objets conservés dans

nos musées. L'une d'entre elles par exemple consiste tout simplement à les prendre en main et à séparer, de manière empirique, ce qui « marche » de ce qui ne « marche pas ». Cette approche demeure cependant simpliste et recèle en son sein des faiblesses intrinsèques, si on la met en relation avec l'étude du passé. En effet, ce n'est pas parce qu'une technique fonctionne entre des mains contemporaines que des femmes ou des hommes l'ont automatiquement utilisée par le passé. Il est également possible qu'un paramètre essentiel ait pu être omis par l'expérimentateur, parce que les personnes du passé n'en avaient pas eu l'idée ou encore parce qu'il ne correspondait pas à leur mentalité ou au contexte.

Il existe depuis plusieurs décennies une démarche particulière qui cherche à reconstituer et surtout à faire pratiquer le patrimoine martial occidental. Cette approche est celle des Arts Martiaux Historiques Européens, ou AMHE. Cette vision des arts martiaux occidentaux est issue d'un constat simple : nos musées et nos institutions culturelles recèlent bien plus que des armes et des armures.

On y trouve des manuscrits, des images, des imprimés, même des corps. Ces documents sont les témoins d'une culture immatérielle précieuse qu'il ne faut pas laisser tomber dans l'oubli. En étudiant avec rigueur ce gigantesque ensemble documentaire, il est aujourd'hui possible de reconstruire fidèlement la manière dont nos ancêtres se servaient des armes et armures. Cette approche permet aussi et surtout d'offrir une pratique sportive au public, à l'image de ce que proposent les arts martiaux orientaux.

Partant de ce constat, les travaux des femmes et des hommes s'intéressant aux arts martiaux anciens se sont focalisés sur deux aspects, qui constituent aujourd'hui les deux facettes de l'identité des AMHE.

1. Le succès d'événements dédiés à cet imaginaire, comme l'ouverture de la récente salle du Musée de l'Armée dédiée au corps des Mousquetaires, témoigne de cet intérêt.

Notre approche se base d'abord sur une démarche intellectuelle : elle nous permet de reconstruire un panel de techniques et de méthodes dont l'utilisation est certifiée par ces documents historiques. Mais à côté de cette volonté d'étude et de recherche, notre démarche possède un deuxième volet, qui permet aux personnes intéressées de pratiquer ces savoirs et savoir-faire dans un contexte moderne et sécurisé, de la même façon dont on pratiquerait un art martial comme le Judo ou le Karaté. L'activité en question est donc sportive et culturelle. Ce double aspect contribue à l'essor dans lequel elle s'inscrit actuellement. Le présent document a pour but de présenter cette nouvelle discipline que sont les AMHE.

Histoire et évolution

La démarche consistant à étudier et conserver des gestes du passé n'est pas une invention récente. L'une des premières traces d'une telle démarche remonte à la fin du XVI^e siècle. Dès 1579 un érudit allemand, Heinrich von Gunterrodt, mentionna dans ses travaux l'existence d'un manuscrit médiéval datant de la fin du XIII^e siècle. Le manuscrit semblait atypique car il présentait deux moines pratiquant l'escrime. H. von Gunterrodt analysa alors l'ouvrage et en transposa les principes et la terminologie aux armes de son époque. Les travaux récents d'historiens spécialisés dans l'étude des arts martiaux nous apprennent aujourd'hui qu'il ne fut pas le seul de nos ancêtres à s'intéresser à ce patrimoine gestuel. Ainsi quelques décennies auparavant, un puissant conseiller de ville d'Augsbourg, Paulus Hector Mair, avait initié un autre type d'approche. Dans une série de manuscrits, ce dernier s'attela à décrire et surtout à préserver l'intégralité du patrimoine martial allemand. Il livra ainsi à travers plusieurs centaines de pages une œuvre détaillant de nombreuses pratiques, allant du combat avec épée à la lutte, du combat équestre aux méthodes de défense avec des outils agricoles, à l'image de ce que les habitants de l'île japonaise d'Okinawa firent au XVII^e siècle. Au milieu du XVIII^e siècle, le milieu académique allemand s'intéressa de près aux livres traitant des arts martiaux. Une liste bibliographique fût même publiée sous le nom de *Bibliotheca Dimicatoria*, ou Bibliographie dédiée au duel.

Ce n'est cependant qu'au XIX^e siècle que divers escrimeurs et universitaires se préoccupèrent des savoirs gestuels contenus dans ces documents historiques. Parmi les travaux de ces brillants érudits il faut par exemple mentionner les ouvrages des britanniques Egerton Castle et Alfred Hutton, mais aussi ceux des savants italiens comme Francesco Novati ou Carlo Bascetta. La France, par l'intermédiaire d'hommes comme Georges Dubois et Pierre Lacaze, fit également preuve d'un réel intérêt pour les arts

martiaux issus du passé, mais spécifiquement dans le domaine des escrimes en délaissant bien d'autres pans de ces pratiques.

Tout en s'avérant nobles et originales, les motivations de ces érudits demeuraient pourtant extrêmement diverses. Certains ne désiraient que faire revivre ces styles de combat anciens, notamment par fierté patriotique. D'autres s'y intéressèrent tout simplement en tant qu'objet d'étude inhabituel. Seuls quelques-uns cherchèrent à enrichir par ces anciens savoirs les techniques de combat moderne. Certains enfin allèrent jusqu'à s'inspirer de ces documents historiques pour enrichir les représentations théâtrales, posant ainsi les bases de ce qui devint le combat scénique².

Pourtant, les affirmations de ces érudits furent teintées de préjugés sur les formes de combat qui les précédaient. Le positivisme, suivant l'idée d'un véritable « darwinisme » martial, voulait en effet que le progrès fût une évolution linéaire. Par conséquent, l'escrime moderne et en particulier le fleuret étaient vus comme le summum de l'art des armes. Aujourd'hui, les travaux d'historiens comme Hervé Drévilion ou Pascal Brioist, mais aussi des travaux de chercheurs du monde des AMHE, montrent que l'idée d'une théorie de l'amélioration permanente de l'art appliquée au combat est fautive. Pire encore, elle semble fortement biaiser le travail sur la connaissance des techniques anciennes. Le patrimoine martial japonais à l'inverse est respecté, cultivé et entretenu non seulement sur sa terre d'origine, mais également partout sur la planète.

Les cataclysmes que furent les Guerres mondiales du XX^e siècle interrompirent quasiment tous les travaux dédiés à la recherche des gestes martiaux anciens. Le traumatisme persistant de ces événements tragiques nuisit même gravement à ce domaine d'études, notamment dans le milieu académique. Ce ne fut que dans les années 1970 qu'un regain d'intérêt devint perceptible.

2. Il demeure cependant que ces hommes sont les pionniers de la démarche des AMHE. Ils ont par ailleurs très largement contribué à la bibliographie des traités de combat anciens, en les transcrivant, les traduisant et diffusant des éditions.

Il fut dû essentiellement à trois facteurs.

La diffusion dans le monde occidental des arts martiaux asiatiques fut le premier d'entre eux. Ces traditions martiales orientales ont rapidement bénéficié d'une très bonne réputation, notamment par le biais de l'industrie cinématographique. Ces disciplines devinrent vite associées à des idéaux, qui poussent chacun à les imaginer comme étant particulièrement réfléchies, efficaces et doublées d'une philosophie mystique et de codes moraux très poussés. Paradoxalement, c'est grâce à cette nouvelle « grille de lecture » que des érudits se sont intéressés de nouveau aux arts martiaux jadis pratiqués en Europe. Ils ont rapidement constaté que ceux-ci étaient également basés sur des réflexions, des principes d'efficacité et des idéaux. S'il y eut une vérité ressortant de ces études préliminaires, ce fut que ces arts martiaux européens étaient en réalité très éloignés de l'image qui en avait été établie au XIX^e et qu'il n'était pas plus mais surtout pas moins perfectionnés que les disciplines orientales.

Le deuxième facteur fut un regain d'intérêt généralisé pour l'Histoire des peuples, et l'apparition d'un phénomène appelé « Histoire vivante », notamment dans l'espace anglo-saxon (living history). Cette culture, qui s'appuie notamment sur la reconstitution de matériel historique, s'inscrivit très vite dans la mouvance de l'histoire culturelle et de la réappropriation des patrimoines historiques par un public curieux de son histoire. Cependant, au-delà de l'aspect matériel, certains passionnés se sont vite mis à expérimenter de véritables savoir-faire. Ces pratiques ne tardèrent pas à se généraliser, allant de la reconstitution de l'agriculture aux diverses formes d'artisanat en passant par les arts du combat. Il est également utile de noter que l'intérêt pour les arts martiaux historiques a probablement été renforcé par une production cinématographique, littéraire et ludique abondante, basée sur des périodes historiques ou inspirées de périodes historiques (notamment avec les genres du

« peplum », de l'« heroic-fantasy » et bien sûr de « cape et d'épée »).

Le dernier facteur et probablement le plus important fut la redécouverte et la publication de nombreux traités, notamment d'escrime et de lutte. Les rares érudits spécialisés dans le domaine des arts martiaux historiques demeuraient encore inconnus, éparpillés essentiellement à travers les États Unis et l'Europe de l'Ouest. Les membres de cette seconde génération, faisant suite aux pionniers du XIX^e siècle, étaient isolés et travaillaient indépendamment les uns des autres. L'essor des publications conjointement à celui des NTIC³ a considérablement facilité l'accès aux documents d'époque pour tous les chercheurs, amateurs et professionnels. La communauté fit alors un énorme bond en avant, tant en terme de taille qu'en terme de connaissances. Internet demeure depuis ce jour l'outil le plus utile à cet ensemble de passionnés. En effet, il a permis de mettre en relation de nombreuses personnes auparavant isolées. Des groupes de discussion se sont formés, les théories ont pu être confrontées les unes aux autres et un public de plus en plus large a pu avoir accès aux connaissances produites par la seconde génération des AMHE. Les progrès réalisés par la communauté des AMHE a été possible grâce au libre partage des informations, sources et travaux.

C'est pour cette raison qu'aujourd'hui encore la grande majorité des travaux de la communauté, des sources découvertes et des interprétations sont en libre accès sur Internet. Cette liberté demeure même l'une des pierres angulaires de la transmission du savoir au sein de ces disciplines.

C'est au début de ce siècle que le terme « Historical European Martial Arts », HEMA ou AMHE⁴ en français, apparaît pour la première fois. **En parallèle de l'étude et de l'interprétation des sources historiques, on vit apparaître des groupes pratiquant régulièrement ces arts martiaux historiques, à l'image des autres sports de combats existants.** Les communautés

3. Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

4. On pourra épiloguer sur le terme « art martial » retenu pour ces disciplines. Ce vocable fut conçu comme un renvoi aux arts martiaux asiatiques pour insister sur l'existence d'arts martiaux en Europe, qui ne sont pas de moindre dignité, ni de moindre richesse que leurs homologues asiatiques. Le nom est justifié car nous avons bien

qui se sont formées par le biais d'Internet se rencontrèrent également physiquement lors de colloques et de symposiums de plus en plus vastes. En France, l'Université de Bourgogne à Dijon, accueille depuis 2001 les Rencontres Internationales d'Arts Martiaux Historiques Européens, qui rassemblent des chercheurs et pratiquants venant de toute l'Europe, d'Amérique et occasionnellement d'Afrique, d'Océanie et d'Asie où cette discipline commence à se faire connaître.

C'est également au cours de ce siècle que la communauté des AMHE atteint la masse critique pour une institutionnalisation publique. Cette organisation peut se constater à trois niveaux. Tout d'abord, il existe aujourd'hui des gammes standardisées de matériels dédiés à la pratique des AMHE, fabriqués par des équipementiers sportifs réputés. La communauté pratiquant les AMHE représente en effet un marché qui intéresse suffisamment pour que des entreprises investissent dans la recherche et le développement de matériels spécifiques.

Ce développement se fit en parallèle à la création de fédérations nationales dans divers pays, en France mais aussi en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Suède, en Allemagne, aux Pays-Bas, etc. La masse des pratiquants et chercheurs devenait en effet importante et exigeait que les communautés commencent à formaliser l'activité, permettant ainsi un accès libre à la discipline dans les meilleures conditions possibles. A la suite de ces créations, une fédération internationale vit le jour en 2014, afin de structurer la discipline au niveau international.

Enfin, il faut souligner l'émergence d'une approche purement sportive, notamment par la mise en place de débats sur la formation des enseignants mais aussi par l'organisation de compétitions locales et internationales.

Une nouvelle génération de pratiquants est en train de naître. Les AMHE commencent à déborder du domaine de la recherche académique ou du simple intérêt culturel. Ils deviennent aujourd'hui une activité par

laquelle des pratiquants débutent les sports de combats et les arts martiaux, sans manifester le besoin d'étudier les documents historiques.

Les sources

Les sources ou les documents historiques sont l'ensemble des traces fabriquées par l'homme au cours du passé. Ce grand groupe est donc constitué aussi bien des sources écrites, qu'elles soient manuscrites ou imprimées, que des sources graphiques (peintes, gravées, sculptées ou imprimées), des artefacts (les objets fabriqués, comme les épées, les armures, les vêtements, les vases, etc.) ou encore des bâtiments et des structures paysagères.

On peut cependant distinguer dans les sources deux catégories :

- Les sources dites « primaires » ou de première main sont les ouvrages d'époque ou les reproductions *stricto sensu* d'ouvrages d'époque, que l'on peut regrouper sous l'appellation de *fac simile*, ou encore les études et les éditions critiques de sources. **Ces sources sont les seules « autorités » (dans le sens de référence absolue) reconnues dans la démarche des AMHE. Ce sont ces sources qui forment la base de travail dans les AMHE et sans quoi ces disciplines ne pourraient pas être considérées comme « historiques ».**
- Les sources « secondaires » ou de seconde main sont les ouvrages écrits par des auteurs contemporains qui présentent les documents historiques et qui en fournissent parfois une interprétation. C'est leur caractère interprétatif ou hypothétique qui permet de les ranger dans la catégorie des ouvrages de seconde main.

Les sources présentent par ailleurs une très grande variété. On peut également les classer en trois autres sortes :

- Les légendes ou traditions orales, transmises de bouche à oreille. Elles ne sont pas prises en compte dans les AMHE puisque cette démarche s'intéresse uniquement à des traditions qui se sont éteintes. Les apports de

traditions modernes telles que l'escrime, la savate, la lutte, la boxe, la canne ou le bâton, qui se réclament comme descendants de traditions historiques, ne sont également pas pris en compte du fait de leur évolution en des sports modernes dont les objectifs et les méthodes diffèrent de celles de leurs ancêtres historiques. Par conséquent la connaissance ou non de ces traditions modernes n'est pas un argument valable pour donner une valeur supplémentaire à une interprétation vis à vis d'une autre. Attribuer une valeur supplémentaire sur un tel argument reviendrait à biaiser la démarche historique.

- Les œuvres (édifices religieux, publics et privés, meubles, armes, bijoux, objets d'art, bas-relief, peinture, médailles) qui lorsqu'elles sont authentiques fournissent des données très précieuses.

- Les textes écrits (inscriptions, chartes, actes, lettres, mémoires, livres, traités) nous donnent souvent des détails plus précis et plus circonstanciés.

Quel que soit le type de document, d'œuvre ou de texte, la démarche des AMHE nécessite que ces « traces » soient critiquées. La critique historique est la méthode d'examen de choix. Elle comporte une critique externe du document et une critique interne.

La critique externe a pour objet de reconstituer l'information contenue dans le document par transcription, traduction, reconstruction des illustrations, voire par comparaison des exemplaires si plusieurs sont disponibles.

La critique interne vérifie la sincérité, l'exactitude et la valeur du document reconstitué. Un fait doit être immédiatement rejeté comme faux s'il est impossible qu'il ait pu se produire. La vérité d'un récit est parfois prouvée par le nombre de ses témoins. D'autres fois il suffit du témoignage d'une

seule personne si elle est digne de foi en raison de sa compétence et de sa sincérité. La majorité des traités de combat entrent dans cette dernière catégorie et ne font pas l'objet d'une critique interne poussée puisqu'ils sont écrits par des combattants expérimentés, parfois des militaires, et leurs documents sont en général des documents techniques ou didactiques, parfois des aide-mémoires. En revanche les récits de tournois, de combats, les lettres de rémission, les fresques, les pièces archéologiques et les illustrations à but décoratif nécessitent une critique interne beaucoup plus approfondie.



Le manuscrit Ms.I.33 de la Royal Armouries figure parmi les plus anciens écrits. Il est dédié au maniement de l'épée accompagnée d'une bouclier.

La démarche des AMHE

La démarche des AMHE est une méthodologie qui permet de reproduire les techniques et les pratiques martiales qui se rapprochent le plus possible de ce qui s'enseignait et se pratiquait aux époques et aires géographiques considérées.

Elle est issue de la convergence de deux courants :

- L'histoire vivante, qui est une «*re-création et mise en action d'un événement historique particulier ou d'une manière de faire d'un temps passé*»⁵.
- La pratique des arts martiaux ou sports de combat dont les adeptes désireux d'approfondir leurs connaissances ou leur art explorent les sources en quête d'informations⁶.

Sans les sources historiques, on ne peut donc rien reconstituer qui soit fidèle à l'Histoire. Cette recherche de fidélité est une contrainte voulue et si elle n'était pas prise en compte on ne pourrait plus parler de reconstruction mais de construction ou d'invention. Inventer une manière de se servir des armes anciennes est certainement plus facile qu'étudier rigoureusement des sources, mais n'aura aucun rapport avec l'histoire et n'aurait aucune valeur patrimoniale.

La méthodologie suivie débute donc par l'étude des sources primaires et des sources secondaires. A partir de ces sources, on applique une démarche hypothético-déductive ou démarche expérimentale. On utilise ces données initiales pour formuler un certain nombre de problèmes dont le plus immédiat est « Comment faire le geste représenté dans la source ? », mais peut aussi être « Pourquoi cette action et pas une autre ? » ou « Que représente ce terme technique ? ». Les questions ne manquent pas. Ce questionnement va permettre d'élaborer des hypothèses, argumentées et adossées aux sources, qui feront l'objet de tests pour les évaluer. Les tests sont réalisés en général « sur le terrain » avec un partenaire et des équipements

adéquats, à savoir protections et simulateur d'arme. Les résultats, les interprétations et les conclusions sont généralement partagés avec le reste de la communauté sur Internet et les réseaux sociaux ou lors des stages. Il s'agit d'un fonctionnement normal dans le cadre d'une démarche expérimentale. Les interprétations et conclusions doivent pouvoir être vérifiées indépendamment et être discutées voire contestées.

Si reproduire un geste, une manœuvre, un mouvement à partir du texte le décrivant est l'opération la plus emblématique des AMHE, l'effort de reconstitution doit aller plus loin pour comprendre les fondements de l'art dans lequel les gestes s'insèrent et trouvent leur justification. Un art martial est un système comprenant un certain nombre de règles qui donnent sens aux gestes et aux décisions dans l'action. Ces règles peuvent être implicites ou explicites et on parle dans ce cas de théorie de l'art martial étudié. La méthodologie s'applique aussi à la reconstitution de ces règles et de cette théorie.

Tout geste reconstruit est et demeure dans l'absolu une hypothèse. Un système d'hypothèses cohérent, justifié, conforme et compatible avec les sources est un gage de reconstitution correcte. Dans tous les cas on ne pourra jamais affirmer que l'objet reconstitué est ce qui a été pratiqué à l'époque. Il manquera toujours quelque chose du passé (les pratiquants de l'époque, le matériel, la mentalité, la condition physique, etc.) On ne peut que se rapprocher de ce qui a pu exister à l'époque.

Les modes de validation de la reconstitution sont :

- Le geste décrit fonctionne comme prévu et comme décrit dans la source.
- Le geste est « efficace » dans la mesure où on sait ce que représente l'efficacité dans le cadre de la source.
- Le geste est cohérent avec ce qu'on

5. In : TUAILLON DEMÉSY A. (2013). *La re-création du passé : enjeux identitaires et mémoriels. Approche socio-anthropologique de l'histoire vivante médiévale*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

6. Informations si possible anciennes, les idées reçues portant à considérer l'ancienneté comme gage d'authenticité et d'efficacité martiale indéniable. Ceci n'est évidemment pas toujours le cas.

connaît du reste du système reconstitué.

- D'autres groupes de reconstituteurs, à partir des mêmes sources, aboutissent au même geste de manière indépendante (cela veut dire que la source est claire, non ambiguë et ne souffre pas d'interprétations divergentes, donc que le risque d'erreur est moindre. Mais cela ne constitue pas une validation de la fidélité de la reconstitution).

Du point de vue pratique, la reconstitution est une activité qui se passe beaucoup sur papier ou sur les outils informatiques. Le travail sur les sources est un préalable nécessaire aux travaux pratiques. Ces derniers impliquent bien souvent un travail avec un partenaire coopératif, dans une pratique sécurisée par l'usage de simulateurs, la vitesse réduite et le port de protections adéquates. L'usage de vêtements d'époque n'est pas nécessaire, sauf à vouloir tester par exemple son influence sur le mouvement.

Nous obtenons en fin de compte une connaissance, un savoir théorique et technique qui reste un simulacre d'art martial ne pouvant reproduire que des simulacres de combat. Pour un certain nombre de pratiquants d'AMHE cette connaissance constitue les AMHE au sens strict du terme, c'est à dire les plus proches des sources. Il est possible d'atteindre un degré supplémentaire dans la reconstitution des arts martiaux historiques.

Ce second niveau de reconstitution s'inscrit dans une volonté de pratiquer les AMHE comme un art martial et non juste comme une pratique de recherche sur les gestes martiaux. La pratique dont il est question ici n'est pas de reproduire le contexte d'utilisation des arts de l'époque. Il est hors de question de rétablir les motifs donnant lieu aux affrontements d'antan ni d'utiliser les conventions et les équipements de l'époque, mais bel et bien faire une pratique moderne de ces arts anciens.

Il s'agit de s'approprier le geste, c'est à dire de s'entraîner avec l'intensité et l'engagement requis de manière à incorporer en soi les

techniques, les gestes et les concepts compris dans l'étape précédente. C'est aussi appliquer cette compétence obtenue contre un adversaire qui joue l'opposition et non la coopération, sous la forme d'assaut dans un cadre sécurisé. L'assaut constitue une sorte d'épreuve pour valider notre compréhension des techniques présentées dans les sources.

Si l'étape précédente était dédiée à l'étude et l'analyse d'un corpus de sources, ici **l'objectif est de produire un art martial qui puisse être pratiqué et enseigné selon les normes culturelles d'aujourd'hui.** Ce travail s'apparente en quelque sorte à un travail d'ingénierie : le besoin est de pratiquer et surtout d'enseigner un art martial basé sur une ou plusieurs sources, les caractéristiques et exigences de cet art martial sont décrites dans les sources pour l'essentiel, le développement se fait par l'entraînement et les assauts, le tout est vérifié et validé par rapport aux exigences et au besoin.

Nous nous écartons des sources en fin de compte pour mieux y revenir ensuite.

Ayant élevé leur niveau physique et technique, les pratiquants/chercheurs acquièrent un regard différent sur les sources : des gestes qui semblaient impossibles à passer auparavant deviennent évidents, le partenaire n'avait peut-être pas le comportement ou le mouvement adéquat, des passages obscurs s'éclaircissent, de nouvelles hypothèses émergent et doivent être testées. C'est aussi le moment de réexaminer les hypothèses sur lesquelles sont bâties l'AMHE pratiqué et enseigné.

Néanmoins ce travail de reconstitution d'un art martial à partir des sources historiques n'est possible qu'à la condition qu'elles soient préalablement disponibles et accessibles. Cette mise à disposition des sources est un travail d'historiens, de linguistes et de philologues, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Bien souvent les documents sont préservés dans les bibliothèques, parfois bien répertoriés dans les inventaires et les bibliographies, mais c'est loin d'être toujours le cas. L'historien

va rechercher ces documents et l'analyser, étape au cours de laquelle il fait « parler » le document.

L'usage d'Internet a été un formidable accélérateur pour le développement des AMHE, grâce à la mise en place de réseaux de chercheurs, le perfectionnement des moteurs de recherches et la mise en ligne de documents par les bibliothèques. **La recherche de nouvelles sources et leur mise à disposition des pratiquants est une activité indissociable des AMHE.**

Dans cette étape préalable à la reconstruction, l'objet – la source – est étudié pour lui-même et nous nous attachons à décrire l'objet, en répondant aux questions « De quoi s'agit-il ? De quoi traite-t-il ? Comment ? A qui est-il destiné ? Quand a-t-il été produit ? Où ? Pourquoi ? Par qui ? » Les réponses à ces questions nous permettent de replacer la source dans son contexte historique et culturel. Dans le cas d'une source textuelle, il faudra ajouter les travaux de transcription du texte. On peut aussi inclure ici la traduction du texte lorsque c'est nécessaire, néanmoins la traduction recèle une part d'interprétation et nécessite un certain degré de connaissance de la matière traitée par le document.

Ce travail est surtout une affaire de spécialistes et s'effectue « au bureau » devant les documents et souvent devant l'ordinateur. De ce fait ce travail n'est pas vraiment considéré à proprement parler comme pratiquer des AMHE mais il est cependant un préalable indispensable pour les étapes de reconstruction évoquées plus haut. Il est suivi de près par l'ensemble de la communauté. Notons que depuis quelques années le fait que

certains pratiquants d'AMHE sont aussi des universitaires, docteurs ou doctorants, dont les thèses, mémoires et articles sont directement liés aux AMHE (cf. bibliographie).

Ainsi, la démarche des AMHE dans toute son étendue fait s'enchaîner les trois étapes que nous avons décrites précédemment en partant des sources concernant les arts martiaux du passé pour aboutir aux arts martiaux historiques européens. La démarche peut se schématiser comme dans la figure ci-dessous (*Figure 1*).

La linéarité de l'enchaînement des processus est une simplification. Dans la réalité, les processus se chevauchent souvent, car des historiens et universitaires font la première phase dans le cadre de leurs recherches mais ne sont pas eux-mêmes adeptes des AMHE, certains pratiquants ne souhaitent pas aller jusqu'à la troisième étape, etc. Notons aussi que le résultat de chaque processus influe sur le processus précédent. Recréer le geste nous aide à analyser une source voire à la traduire dans le cas d'un texte. Pratiquer à vitesse réelle face à un adversaire nous permet de prendre conscience de nos erreurs ou nous rassure sur la solidité de notre compréhension. Cette rétroaction est indiquée sur la figure par la flèche verte. La compréhension technique et physique s'améliorant, notre regard sur la source change, il en résulte de nouvelles idées et interprétations qui nous font dérouler à nouveau le processus partiellement ou en entier dans une nouvelle itération, la démarche AMHE est un cercle vertueux. De même tout ouvrage, article, vidéo ou autre forme de communication vient compléter l'ensemble des sources disponibles, certes

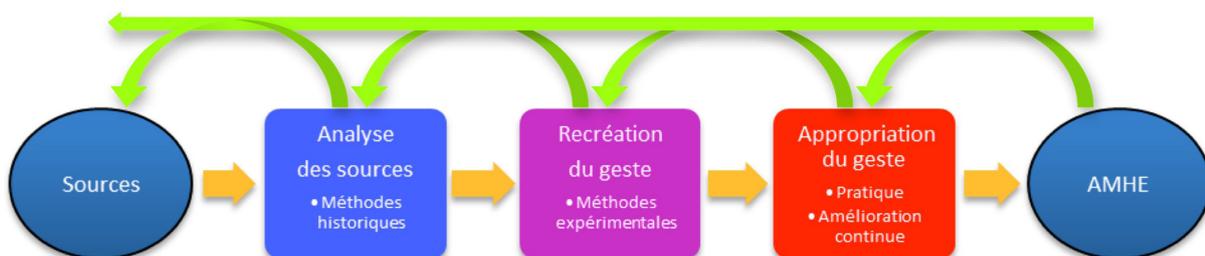


Figure 1 : Les processus de la démarche AMHE.

pas en tant que source primaire historique mais en tant qu'aide à la compréhension et complément de notre propre réflexion.

Nous parlons de reconstitution, de reconstruction, de recreation du geste et des arts martiaux éteints. Il faut entendre par là reproduction (mais aussi renaissance ou renouvellement) de tout ou d'une partie des techniques appartenant à un passé révolu, en ayant pour but de donner un sens à une activité contemporaine. On crée du sens, parce que par cette opération on utilise aujourd'hui des armes anciennes selon une technique historique, on s'insère dans une tradition même si à un moment la transmission s'est interrompue. On crée du sens car la connaissance obtenue permet de donner un nouveau regard sur les objets du passé, les œuvres littéraires et artistiques et sur les cultures qui les ont produites. On crée du sens car au-delà la simple reconstruction du geste on reconstruit aussi la compétence dans laquelle le geste prend sa place et entre en relation avec les autres éléments du répertoire

technique et théorique de l'art étudié, pour lui redonner vie.

Les AMHE se caractérisent non pas par leur équipement ni par les armes étudiées mais par leur démarche. Prendre les sources historiques comme point d'origine de la pratique des arts martiaux du passé, y appliquer les méthodes de l'histoire et de la démarche expérimentale et revenir toujours à la source pour valider notre compréhension ; telle est la voie des AMHE.

En déroulant la démarche des AMHE, le pratiquant devient un chercheur. Il n'a plus un rôle passif de celui qui écoute un détenteur du savoir, il devient acteur en créant lui-même de la connaissance.



Les résultats issus de la démarche des AMHE sont régulièrement exposés au cours de congrès, de colloques ou de rassemblements.

Les armes et les traditions

Bien que l'épée semble parfois prédominante dans les AMHE, les documents sur lesquels s'appuie cette activité montrent que la réalité est bien plus complexe. Ainsi durant la période médiévale, la plupart des manuscrits traitent de plusieurs outils comme l'épée mais aussi la lance à pied et à cheval, le coutelas appelé en allemand *messer*, la dague, la hache d'armes ainsi que la lutte. Cette profusion est parfois extrême. Au début du XVI^e siècle, le politique Augsbourgeois Paulus Hector Mair est ainsi à l'origine d'un ouvrage détaillant le maniement d'une quinzaine d'armes à pied mais aussi en armure et à cheval. Même les premiers ouvrages imprimés dédiés aux arts martiaux traitent d'une multitude d'armes, à l'image de l'*Opera Nova* d'Achille Marozzo, qui enseigne non seulement le maniement de l'épée seule, accompagnée d'un poignard ou d'une cape, mais aussi de plusieurs types de boucliers ainsi que l'utilisation des armes d'hast ou de la grande épée à deux mains.

En marge de cette richesse originelle, la pratique des AMHE s'est toujours revendiquée de son approche non dirigiste. Ainsi, il est courant aujourd'hui qu'un club puisse pratiquer non seulement l'art de l'épée selon un maître du XVI^e siècle mais également la lutte du XV^e siècle ainsi que le combat à la baïonnette du début du XX^e siècle.

Cependant, au sein de cette très grande diversité, il demeure possible d'utiliser une classification datant de la fin du Moyen Age pour présenter les disciplines qui constituent le mouvement des AMHE.

En effet, dès la fin du XIV^e siècle, les auteurs allemands distinguent trois types de combat. Le premier, qui fait référence à la majorité des documents utilisés dans les AMHE, s'appelle le « Blossfechten » ou littéralement « combat nu ». Le terme désigne toutes les disciplines qui se pratiquent sans armure et sans vêtement de protection. On y trouve les nombreuses escrimes avec l'épée à une ou deux mains, avec ou sans bouclier, mais également la lutte et d'autres disciplines plus inhabituelles, comme

le combat avec des armes d'hast, des bâtons de tailles différentes et même l'escrime avec des outils agricoles. Cette forme de combat sans armure demeure aujourd'hui ce qui réunit le plus de pratiquants. Le matériel accessible, l'aisance de mouvement et la diversité des disciplines proposées en sont les principaux avantages.

La seconde grande catégorie est celle du combat en armure, que les allemands appellent le « Harnischfechten » ou « combat en harnois ». Le plus souvent dans les sources historiques ce type de combat est dédié aux duels codifiés, comme le combat aux trois pointes⁷ ou encore le duel judiciaire à la fin du Moyen Age.

La troisième et dernière grande catégorie de pratiques que les AMHE regroupent est celle du « Rossfechten » ou combat à cheval. Au sein de ce grand ensemble on ne fait pas la distinction entre le combat monté en armure ou sans armure.

Ces trois grandes catégories permettent encore aujourd'hui de catégoriser les grands domaines de pratique au sein des AMHE. Ainsi l'escrime avec la rapière, le combat au couteau ou le pugilat antique entrent tous parfaitement dans la catégorie du combat sans armure, tandis que les différents couples de gladiateurs et leurs panoplies sont adaptés à la définition du combat en armure. De la même manière, les grands manuels d'escrime équestre de la fin du XVIII^e siècle sont eux aussi parfaitement intégrés dans la troisième catégorie, celle du combat équestre.

La pratique des arts martiaux occidentaux est par essence protéiforme. Malgré le partage d'éléments culturels, les peuples qui vivaient autrefois en Europe avaient approchés ces disciplines chacun d'une manière différente. La perception du corps, la codification du mouvement et la pédagogie sont donc différentes d'une région à l'autre et, dans le cas des AMHE, d'un document historique à l'autre.

16 7. Le combat aux trois pointes est une forme de duel au cours duquel les deux protagonistes s'affrontent avec trois armes, les unes à la suite des autres. Souvent, il s'agit d'un combat à la lance suivi d'un duel avec une hache d'armes et clôturé par un duel à l'épée.

Au sein de ces grands ensembles, il existe de nombreuses formes de pratiques différentes, y compris pour des outils similaires. Ainsi, pour l'épée longue tenue à deux mains, il existe plusieurs systèmes martiaux souvent différents tant dans leur vocabulaire que dans les concepts qu'ils mettent en œuvre. Il est ainsi possible de citer la tradition italienne médiévale d'escrime, qui est basée sur les écrits du maître d'escrime Fiore dei Liberi, qui vécut à la fin du XIV^e siècle, mais il existe aussi plusieurs grandes traditions martiales d'enseignement en terre allemande, comme celle rattachée au mythique Johannes Liechtenauer, celle issue des livres de Hans Talhoffer ou encore la méthode mise au point par le strasbourgeois Joachim Meyer en 1570.

Cette profusion des méthodes d'emploi d'une même arme est un élément fondamental de la démarche des AMHE. Comme ces derniers se basent sur les documents historiques, principalement des textes techniques, ils suivent les traditions intellectuelles qui forment ces documents. L'idée est moins de pratiquer une escrime ou une forme de lutte générale que de faire revivre la vision qu'en avait tel ou tel auteur, tel ou tel maître d'armes et par conséquent l'image qu'en donne tel ou tel document historique. A cet effet, les pratiquants d'AMHE s'attachent autant à pratiquer un sport de combat qu'à respecter et faire vivre de multiples héritages culturels.

Cependant, afin de simplifier l'approche vis-à-vis de ce patrimoine aussi diversifié qu'il est possible de l'imaginer, les AMHE sont regroupés en termes de tradition. Une tradition martiale est constituée de l'ensemble du savoir, mais aussi de la pédagogie utilisée pour le transmettre. Ainsi, une tradition d'escrime est composée non seulement des gestes d'attaque et de défense, de la convention de pratique, mais aussi des mots utilisés pour les conserver, de l'ordre dans lequel ils sont présentés dans les documents et des concepts créés pour l'expliquer. **Il est donc impossible dans la démarche des AMHE de mélanger des approches ou des documents si ces derniers n'appartiennent pas à la même**

tradition martiale. Si chaque pratiquant demeure libre, la transmission du savoir s'applique à faire le relais de ces traditions, pour les préserver et les faire revivre au sein d'une discipline sportive moderne.



La diversité des formes historiques se reflète dans la pratique actuelle des AMHE. Ici un exemple avec le Rossfechten (en haut) et le pugilat (en bas).



Les formes de pratiques

Dans la section relative à la démarche AMHE, nous avons vu les deux exigences qui structurent l'activité :

- La nécessité de s'appuyer sur les sources historiques et de les respecter (cette exigence structure non seulement les AMHE mais en plus elle les définit).
- Le désir de reconstruire un art martial afin de pouvoir le pratiquer de manière « classique ».

La pratique au sens large des armes anciennes à laquelle les AMHE font partie peut se matérialiser sur un diagramme où figurent deux axes qui correspondent aux exigences ci-dessus (Figure 2). Ainsi dans la figure suivante nous avons :

- Sur l'axe horizontal, le rapport à la source : vers la droite la source est la référence absolue alors que vers la gauche elle n'est plus qu'une source d'inspiration, si elle n'est pas ignorée et sacrifiée dans la recherche d'une « efficacité » qui en serait déconnectée afin de gagner en compétition, entretenir sa forme, former à l'auto-défense, faire du combat scénique, etc.

Seul le résultat compte, qu'importe si ce n'est pas dans les sources.

- Sur l'axe vertical, l'objectif de la pratique : le pratiquant peut vouloir étudier le maniement d'une arme ancienne, nous sommes alors dans le domaine de la recherche, ou vouloir appliquer cette connaissance par l'apprentissage puis l'assaut.

Les cadrans hachurés correspondent à une pratique du maniement des armes anciennes sans partir préalablement d'une source historique. Ce sont là des démarches diverses qui ont certes leurs vertus mais qui ne peuvent pas être qualifiées d'AMHE :

- La démarche dite empirique : le système est construit à partir de sa propre expérience. Ce sont des gestes et des systèmes modernes qui voient le jour. Les pratiques créées sont sans fondement historique.
- Les démarches mixtes empiriques comparées : comme pour la démarche empirique, les systèmes sont des inventions modernes, mais elles sont comparées *a posteriori* aux sources, qui

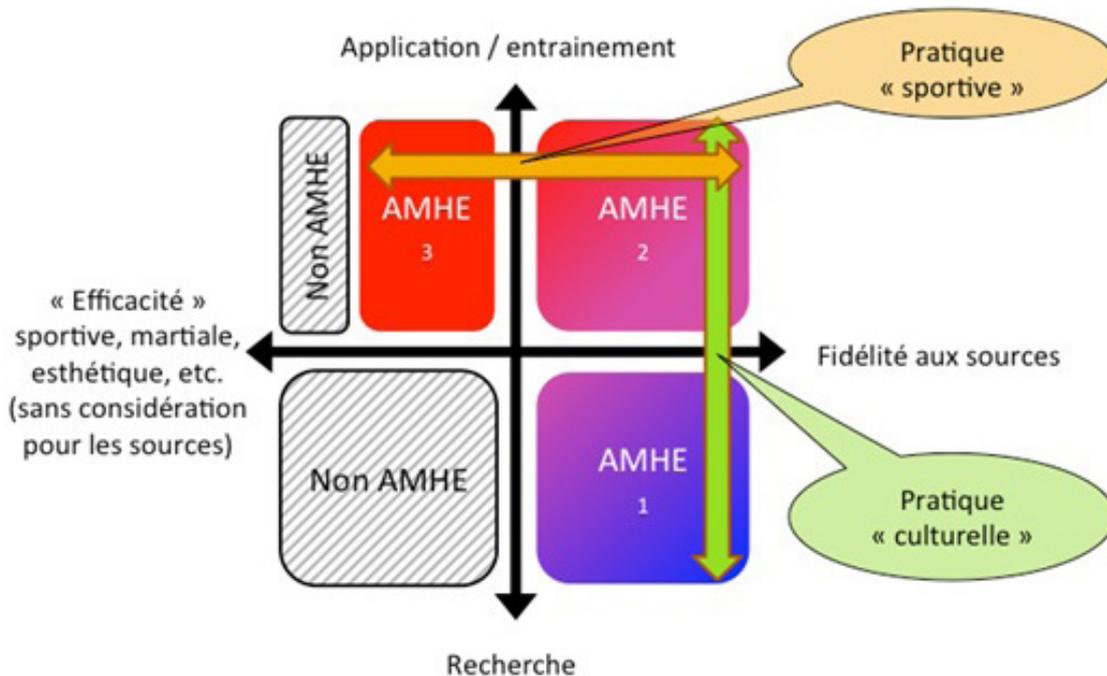


Figure 2 : Les pratiques des armes anciennes selon les objectifs des pratiquants

servent de justification et de caution historique au travail d'invention. Bien qu'il y ait une démarche de vérification qui vise à converger vers les techniques présentées dans les sources, ces dernières ne sont pas le fil conducteur de la recherche et restent cantonnées à un rôle cosmétique.

- Les adaptations de pratiques martiales ou sportives contemporaines pour imiter les pratiques anciennes : en faisant l'hypothèse que l'escrime ou le combat à la canne et au bâton descendent des anciens arts martiaux pratiqués en Europe, certains utilisent ces systèmes pour les adapter et pour les porter aux armes anciennes.

- Les amalgames de techniques d'origines et d'époques différentes.

Le fait de consulter les sources historiques *a posteriori* comme moyen de validation du résultat ne rend pas une pratique historique. La source doit être au départ de la réflexion. Ces démarches et pratiques ne sont pas considérées comme des AMHE et sont donc hors de la compétence de la FFAMHE.

Le cadran 1 représente la pratique «historique» des AMHE, i.e. sa première manifestation. Il nécessite une source historique, un partenaire et des simulateurs d'armes pour commencer à travailler. C'est une pratique d'étude de la source historique plus que de l'art du combat associé. Reproduire des gestes ne constitue pas encore un art martial. Pour une partie des personnes qui se reconnaissent dans la pratique des AMHE, il s'agit de la seule forme respectueuse des sources historiques. Leur activité se porte sur la reconstitution historique dont la pratique des armes n'est qu'un aspect de leurs travaux.

Le cadran 2 permet de basculer dans la mise en application du travail de la pratique précédente. Les gestes recréés conformément à la source sont appris et travaillés, la préparation est aussi bien physique que mentale. L'individu s'approprie les gestes. Les gestes et l'entraînement sont testés lors

des assauts qui peuvent donner lieu à des compétitions plus ou moins formelles.

Le cadran 3 est le stade où la pratique des AMHE s'apparente le plus à un art martial ou à un sport de combat tels que communément admis. Les pratiquants ne sont plus exposés directement à la source historique de leur art. C'est leur instructeur qui assure cette interface. Cependant la FFAMHE encourage tout pratiquant à se familiariser avec les sources de la tradition qu'il pratique.

Les trois cadres de pratiques ne sont pas exclusifs, un pratiquant se verra tour à tour dans l'un d'eux en fonction de l'évolution de sa pratique dans le temps et cela de manière plus fréquente selon ses besoins du moment ou le thème qu'il impose à sa séance de pratique.

Il y a donc des passerelles entre ces trois formes de pratique :

- De 1 à 2, le fruit de la recherche de la pratique 1 est la base du travail d'application en 2.

- De 2 à 3, les pratiquants qui sont passés par 2 deviennent des instructeurs dans le secteur 3, les élèves n'ont plus obligation de se référer à la source pour pratiquer.

- Entre 3 et 2, d'une part un retour d'expérience technique remonte vers la pratique 2 et permet de confronter un geste opérationnel à son prototype décrit dans les sources, d'autre part les pratiquants ayant commencé en 3 s'intéressent aux sources notamment pour approfondir leurs connaissances de la tradition qu'ils pratiquent.

- Entre 2 et 1, il y a un retour d'expérience technique, les gestes sont éprouvés dans le feu de l'action et permettent de valider ou infirmer des hypothèses d'interprétation et de bâtir de nouvelles hypothèses.

De cette circulation entre les pratiques, il résulte que les interprétations techniques ne sont pas figées. Un enseignant doit savoir se

remettre en cause à ce propos. La vérité ne vient pas de l'instructeur mais des sources historiques.

Dans les relations interpersonnelles au sein du groupe de pratique, dans le cas 1 nous aurons des échanges entre pairs et le travail sera de type collaboratif. Dans le cas 2 il y a une relation enseignant – élèves. Les assauts y introduisent aussi une dose de travail avec opposition.

Il est possible de faire le parallèle entre le diagramme de la figure 2 et la démarche des AMHE illustrée sur la figure 1. Les couleurs bleu (analyse des sources), violet (recréation du geste) et rouge (appropriation du geste) correspondent entre les deux figures. Elles permettent ainsi de visualiser l'intrication entre l'application de la démarche AMHE et la pratique concrète.

Enfin, il apparaît dans le diagramme deux axes de pratique dans les AMHE :

- La pratique « culturelle » où ce qui importe est le respect de la source.
- La pratique « sportive » où ce qui compte est la dépense physique, l'entraînement et la mise en application.

La personne qui réalise la jonction entre les deux mondes est l'instructeur AMHE. **La convergence de ces pratiques « culturelle » et « sportive » incite à qualifier les AMHE de « sport traditionnel ».**

Les séances et les exercices

Comme tout art martial ou sport de combat, les AMHE se pratiquent généralement en groupe, au minimum en binôme. On distingue généralement trois types de séances :

- La séance d'entraînement et de pratique, physique et technique : elle est semblable à d'autres cours d'arts martiaux ou de sport de combat dans lesquels un instructeur suit un programme de cours préparé à l'avance.
- La séance d'étude de source, intellectuelle et technique : on y recrée le geste autour de la source étudiée, une technique en est dégagée et on tente de comprendre le système sous-jacent : lecture de la source, essais simulateur en main, partage et débats sont des phases-clés de ce type de séance.
- La séance de coupe, physique et technique : on y réalise des essais de coupe et d'estocades avec armes sur des cibles variées afin de tester les différents modes d'utilisation des armes.

Nous disposons de très peu d'informations sur les entraînements historiques. Pour compenser, les AMHE s'inspirent des méthodes pédagogiques d'arts martiaux ou sports de combats contemporains. **Ainsi les séances répondent aux attentes et exigences modernes de sécurité.**



Les séances de coupe sont décrites dans le Guide des tests de coupe de la FFAMHE⁸. Elles consistent à couper une cible généralement immobile avec une arme afin de vérifier l'efficacité des différentes manières de porter des frappes et améliorer sa propre technique.



Pour un pratiquant d'AMHE, l'activité se décline en plusieurs ateliers : l'apprentissage des techniques avec un instructeur (en haut), l'assaut contre un adversaire (en bas à gauche) et les exercices de coupe (en bas à droite).



8. http://www.ffamhe.fr/docs/guide_test_de_coupe_ffamhe.pdf

Les séances d'étude de source ont pour objet d'interpréter l'art qui y est décrit afin d'en comprendre les éléments techniques, le système sous-jacent et la convention de pratique. Elles consistent en règle générale en une lecture commune de passages, à des essais ainsi que des répétitions techniques pour aboutir à une conclusion après un certain nombre d'itérations. Comme expliqué dans la section relative à la démarche des AMHE, l'interprétation d'un AMHE est vouée à évoluer au fil de sa pratique et de son enseignement.

Une fois une interprétation formée, le chercheur/instructeur peut la restituer à des élèves n'ayant pas l'envie ou les moyens de se plonger dans l'étude des sources, dans le cadre de séances d'entraînement et de pratique. Le chercheur/instructeur doit alors élaborer un

plan pédagogique progressif visant à former les élèves au système martial interprété. Les cours prennent ainsi une forme classique : entraînement, exercices divers, mise en application et travail de la condition physique.

Afin d'aider les instructeurs des associations qui lui sont affiliées à acquérir et développer les différentes compétences que requièrent ce type de séances, la FFAMHE a produit un certain nombre de guides et recommandations⁹ et a créé en 2013 le Club des Instructeurs de la FFAMHE. Ce dernier consiste en une plateforme virtuelle d'échanges visant à partager les bonnes pratiques d'enseignement des AMHE et organise des stages de formation. Pour plus d'informations sur les instructeurs d'AMHE, se référer à la section «Les Instructeurs» ci-après.



Les pratiquants sont encouragés à retourner à la source pour parfaire leur interprétation. Il est courant que des copies et fac-similés de sources soient présents lors des séances d'entraînement.

La sécurité et les équipements

LA SÉCURITÉ

La pratique des AMHE nécessite l'utilisation d'outils imitant les caractéristiques des armes historiques tout en étant sécurisés. Ces outils sont communément appelés « simulateurs ». Comme il s'agit d'une pratique relativement nouvelle et comprenant un panel d'armes et de sources historiques très fourni, il n'existait pas jusqu'à récemment de simulateurs standardisés et il en était de même pour les équipements de protection. Par ailleurs pour ces mêmes raisons les méthodes de pratique des AMHE variaient fortement d'un groupe de pratiquants à un autre. La plupart des outils utilisés par la communauté ont été dans un premier temps empruntés à d'autres sports, notamment le kendo, le hockey et l'escrime. Il était de fait difficile pour un pratiquant venant d'un groupe de pratiquer dans un autre groupe avec un niveau de protection comparable.

Dans un second temps, plusieurs équipementiers sportifs ont développé de nouveaux simulateurs et équipements de protections spécifiquement pour la pratique des AMHE. La FFAMHE apparaît dans ce contexte où les outils et les pratiques sont très diversifiés et une de ses missions principales est de rendre la pratique des AMHE sûre pour tous. Pour cela, elle a mis en place dès sa création une commission dont la mission est de produire des recommandations de sécurité, à défaut de pouvoir en faire des exigences obligatoires. La politique pratiquée vise à inciter à une transition vers les équipements standardisés proposés par les équipementiers, tout en conservant une diversité des pratiques. Afin de garantir la sécurité des pratiquants, la FFAMHE propose donc une grille de lecture qui met en relation des exercices-types aux équipements et simulateurs adéquats. Ainsi chaque pratiquant, quelle que soit sa pratique, est guidé dans son choix d'équipements de protection qui est fonction de l'intensité de sa pratique et du simulateur utilisé.

La commission sur la sécurité réalise également une veille des incidents et blessures qui surviennent lors de la pratique des AMHE au sein des associations membres, mais aussi lors de rencontres. Elle a d'ores et déjà produit un document sur la base des données recueillies, concernant l'entretien et l'usage correct des masques de protection de la tête et du visage. D'autres documents seront produits au fur et à mesure que des statistiques seront disponibles. A présent que les disciplines se « sportivent », la commission s'attelle sur le chantier essentiel qu'est la prévention des pathologies liées au sport et aux arts martiaux en particulier, en commençant par les encéphalopathies traumatiques chroniques, aussi connues sous le nom de « démence pugilistique ». Ce document informera les pratiquants de la pathologie en question et proposera des mesures pour la prévenir, ainsi que la conduite à tenir en cas de commotion cérébrale d'un pratiquant. La compétition ayant fait son apparition sur la scène française des AMHE, la commission produira également un document d'information à l'attention des pratiquants et des organisateurs de rencontres pour prévenir le dopage. Ce document rappellera les risques de santé liés à l'usage produits dopants, les sanctions légales et les informations nécessaires pour mettre en place un dépistage de produits dopants.

Les documents produits, bien que fortement suivis au sein de la fédération mais également par des pratiquants indépendants ou de disciplines proches mais non couvertes par la FFAMHE, ne sont pour l'instant que des documents de recommandation.

La commission a jusqu'à présent produit les documents suivants :

- Les éléments dont doit disposer une trousse de secours pour la pratique des AMHE.

- Les équipements couramment utilisés en AMHE et les recommandations sur leur utilisation basée sur une mise en adéquation du simulateur, des protections utilisées et l'exercice pratiqué.
- La sécurité lors de la pratique d'exercices de coupe.
- L'entretien et la vérification des masques.
- Les règles de détention des simulateurs, des répliques et des armes.

De futurs documents sont attendus, sur les sujets suivants :

- La lutte contre le dopage et sa mise en application.
- La prévention de la démence pugilistique.

LES ÉQUIPEMENTS

L'équipement actuellement utilisé au sein de la communauté des AMHE est un équipement conçu par des équipementiers sportifs pour la pratique des AMHE. L'équipement de protection est assez homogène et consiste en une veste d'AMHE, un masque équipé d'un couvre-nuque et des gants de protection. A cela peut s'ajouter diverses pièces supplémentaires comme des protections rigides, une coquille pour les hommes, un bustier pour les femmes ou un gorgerin.

Les recommandations de sécurité reposent actuellement sur l'adoption de protections adaptées au simulateur utilisé et au niveau d'intensité que l'exercice requiert. Par exemple, l'étude lente d'un geste technique avec un simulateur d'épée longue en nylon nécessite l'usage d'un masque et de gants. En revanche, en assaut compétitif avec un simulateur d'épée longue en métal, la totalité de l'équipement est demandé. L'étude de certaines traditions, en particulier la lutte, ne requiert pas d'équipement de protection individuelle, mais des tapis de sol de type « tatami ». Il en résulte que l'équipement

utilisé dans les AMHE est très diversifié et dépend des arts martiaux pratiqués et de l'intensité de la pratique. Cet équipement est encore en évolution et se complète au fur et à mesure que les équipementiers s'intéressent à la diversité des AMHE.



Équipement standard pour la pratique de l'épée longue en métal en exercice coopératif ou en opposition.

Une activité physique

LES AMHE SONT UN SPORT À RÉALITÉS MULTIPLES

Les AMHE s'inscrivent dans une logique sportive au sens de la Charte européenne du sport du Conseil de l'Europe, recommandation n°R (92) 13 rév. ; art. 2 a :

« On entend par « sport » toute forme d'activités physiques qui, à travers une participation organisée ou non, a pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux »

Par ailleurs, si les AMHE se distinguent par une démarche spécifique (cf. section « La Démarche des AMHE ») et un rapport à une ou des sources historiques comme fondement de leur art, la finalité est bien une pratique simulateur en main. En cela, l'activité physique au sein des AMHE est similaire à d'autres arts martiaux ou sports de combat avec un engagement physique variable suivant les objectifs des clubs, des instructeurs et des pratiquants.

Cette discipline peut ainsi recouvrir différentes pratiques :

- Une pratique centrée autour de la répétition de gestes techniques, incluant éventuellement des tests de coupe (cf. section « La Pratique (séances, exercices) »), avec peu ou pas de confrontation en opposition. Cette approche est similaire à celle que l'on retrouve dans certains arts martiaux traditionnels asiatiques tels que l'Aïkido.
- Une pratique sportive dite de loisir.
- Une pratique sportive plus soutenue incluant un élément de compétition.

De façon classique, une séance type commence par un échauffement adapté à l'effort à fournir durant la séance et se conclut éventuellement par un travail de condition

physique, d'étirements et de récupération.

Le cœur de la séance varie suivant sa nature (séance technique pure, avec ou sans exercices, avec ou sans assauts, préparation à la compétition, cours collectif, séance libre, leçons individuelles, sessions d'assauts, etc.) et peut inclure un panel varié d'exercices communs ou spécifiquement créés ou adaptés au sein de la communauté des AMHE : exercices individuels, répétition technique, exercices techniques à arborescence, enchaînements techniques, assauts à thème, leçons d'assaut, assauts avec opposition graduelle, etc.

LA COMPÉTITION DANS LES AMHE

Historiquement les compétitions d'AMHE se tenaient lors de stages dont l'objectif principal est l'échange entre chercheurs, instructeurs et pratiquants par l'intermédiaire d'ateliers. De telles compétitions ont lieu depuis le début des années 2000 en France et en Europe. Depuis 2010, on assiste à l'émergence d'événements pour lesquels la compétition est l'objet principal ou unique ainsi qu'à la mise en place de circuits de compétitions, notamment en Scandinavie et en Europe de l'Est. Chaque compétition possède son propre règlement et corps arbitral, toutefois ceux-ci tendent à converger au fil des événements et des échanges.

Chaque année, on compte environ six compétitions en France¹⁰ et une douzaine de compétitions internationales majeures en Europe et en Amérique du Nord¹¹, dont une en France. Celles-ci réunissent en général une trentaine à une centaine de pratiquants. Pour soutenir le développement de compétition en France, la FFAMHE a produit une charte des compétitions en AMHE .

A ce jour, l'arme la plus pratiquée en compétition est l'épée longue. On compte également des compétitions pour l'épée accompagnée d'une bocle, la rapière, le sabre

10. L'Isle-Adam en octobre (épée longue), Montpellier en avril (épée longue et épée-bocle), Dijon en mai (épée longue et rapière), Paris en juin (épée longue), Nice/Villeneuve-Loubet en août (épée-bocle et épée longue).

11. Swordfish (Suède), SKUNKS (Pologne), Dreynevent (Autriche), Fightcamp (UK), ILLG (Pays Bas), WWOC (Allemagne), Longpoint, Iron Gate (USA), etc.

militaire XIX^e siècle, le dussack et la lutte.

Depuis quelques années, les AMHE dépassent le cercle des passionnés d'histoire et de recherche pour intéresser des personnes qui veulent pratiquer un art martial original mais qui n'ont pas forcément envie de compulsurer les sources, du moins dans un premier temps. **Ainsi, la dimension sportive des AMHE et l'aspect de compétition qu'ils peuvent éventuellement revêtir est un outil de développement puissant.**



La compétition dans les AMHE permet aux pratiquants de se confronter dans une situation de stress.

Une activité culturelle

L'ensemble des pratiques propres aux AMHE, qu'il s'agisse d'entraînements, de recherche et d'interprétation, de démonstrations, d'animations ou même d'affrontements sportifs, ne peut se définir que vis-à-vis d'une source historique. **Les AMHE constituent à ce titre un patrimoine immatériel qui relève du domaine de la culture.**

RECHERCHE DE SOURCES

Les sources historiques indispensables aux AMHE prennent diverses formes. Principalement composées de manuscrits et d'imprimés anciens décrivant un système de combat à une arme donnée, ces sources peuvent également être des armes et armures anciennes. L'art est aussi un vecteur d'informations important sur l'utilisation de ces armes anciennes, en particulier la peinture, très riche en références guerrières. Plus marginalement, il arrive parfois que certaines légendes ou chants apportent un élément d'éclairage différent sur une pratique mais cela reste anecdotique.

Le patrimoine matériel de sources est disséminé principalement dans les musées et bibliothèques. La Bibliothèque Nationale de France par exemple constitue un vivier important de textes anciens utiles aux AMHE. Quant au Musée des Invalides, ses collections d'armes et d'armures sont une vraie richesse pour notre discipline. Certains châteaux ou collectionneurs privés abritent également de nombreuses sources historiques exploitables par les AMHE.

Trouver et exploiter ces sources n'est pas toujours une tâche aisée. De nombreux membres de la FFAMHE ont donc développé des relations privilégiées avec les musées, bibliothèques et collectionneurs afin d'avoir accès à ces sources et pouvoir les partager à l'ensemble de la communauté lorsque cela est possible. La dernière grande trouvaille en date est un manuscrit de Fiore Dei Liberi, le *Florius de Arte Luctandi* (Ms. Latin 11269) daté de 1409, actuellement entreposé à la BNF et mis à jour par Fabrice Cognot, docteur en histoire et membre fondateur de la FFAMHE. Sans accès à ces sources, notre activité n'aurait plus aucun sens.

L'ACCÈS AUX SOURCES

Identifier, trouver et référencer une source n'est que la première étape ; il faut que ces sources soient ensuite accessibles à la communauté et plus généralement au plus grand nombre. C'est ainsi que de nombreux ouvrages sont aujourd'hui numérisés et accessibles en ligne via Internet. La FFAMHE a d'ailleurs mis en place un vaste programme de numérisation d'ouvrages anciens traitant du maniement des armes. Il s'agit du projet PALAS (Projet d'Accès Libre Aux Sources). A travers ce projet, la FFAMHE met en ligne gratuitement les ouvrages qu'elle fait numériser afin que chacun puisse y avoir accès, qu'il soit membre de la fédération ou non. **Ce projet contribue également à la sauvegarde d'un patrimoine matériel en danger, certains de ces documents étant difficiles à préserver.**

Complexes et hermétiques, les textes anciens sont difficilement déchiffrables et utilisables tels quels. Quelques historiens ou amateurs passionnés entreprennent régulièrement de transcrire et traduire ces ouvrages. En effet, pour la majorité des pratiquants, déchiffrer un texte écrit à la main il y a des siècles dans une langue ancienne étrangère est impossible. Grâce aux traductions modernes, c'est tout un pan de ce savoir ancestral qui redevient accessible.

ÉCHANGE ET PARTAGE

Si la source historique, qui est l'élément commun à nos pratiques en AMHE, reste immuable, nous n'en faisons qu'une interprétation moderne. Il existe donc pour une même technique martiale de multiples interprétations possibles. Chacun est libre d'étudier ces sources et d'en proposer une interprétation. L'accès libre aux sources est

donc un facteur d'échange et de partage puisque l'ensemble de la communauté peut confronter ses idées.

L'échange et le partage ne sont toutefois pas limités aux membres seuls : la FFAMHE prône une ouverture au public en collaboration avec les instances publiques. Ainsi, de même que nous accédons aux sources à travers les musées, nos associations proposent souvent des animations à ces derniers afin de rendre l'histoire vivante. Universités, musées, écoles, sont autant de partenaires auxquels nous proposons des reconstitutions du geste martial historique (Hotel de Cluny, UVSQ, Lille III, etc.). L'Association Pour l'Histoire Vivante (APHV) fut d'ailleurs notre premier partenaire.



Présentation lors de l'exposition «L'Épée, Usages, Mythes et Symboles» au Musée National du Moyen Âge à Paris (2011). Daniel Jaquet (de face) et Loïs Forster (de dos) présentent des techniques de «Harnischfechten» devant les visiteurs du musée. Tous deux sont pratiquants d'AMHE et chercheurs en Histoire respectivement à l'Université de Genève et Lille 3.

L'instructeur

L'instructeur dans les AMHE est la personne qui encadre les séances d'étude des sources ou d'entraînement. Dans ce cas, il a une connaissance préalable de l'AMHE qu'il transmet aux participants lors de la séance.

L'instructeur d'AMHE est généralement bénévole et utilise des méthodes pédagogiques similaires à d'autres arts martiaux ou sports de combat. En cela, il s'appuie sur les guides et recommandations de la FFAMHE, ses éventuels acquis antérieurs et sur le partage de bonnes pratiques au sein de la communauté des AMHE.

Il n'y a pas de diplôme d'instructeur AMHE. Toutefois, afin de soutenir et de former les instructeurs des associations qui lui sont affiliées aux compétences requises pour l'encadrement de séances, la FFAMHE a créé en 2013 le Club des Instructeurs de la FFAMHE. Ce projet consiste en une plateforme d'échange virtuelle visant à permettre un partage des bonnes pratiques et en la tenue de stages de formation. Le premier stage de formation des instructeurs de la FFAMHE a eu lieu en mars 2014 et avait pour objectifs :

- Que les instructeurs soient conscients de la démarche des AMHE.
- Qu'ils soient conscients de leur responsabilité en tant qu'instructeurs en matière de sécurité et leur transmettre les recommandations de la FFAMHE.
- Que tous sachent comment organiser une séance d'entraînement selon son contenu :
 - Connaissances sur le fonctionnement du corps humain.
 - Existence de différents outils de travail pour transmettre savoirs et savoirs-faire techniques et tactiques.
 - Gestion d'un groupe d'élève.
- L'échange sur les différents types de séances : étude de sources, séance

d'entraînement et de pratique, coupe.

- De donner les clés pour élaborer un programme pédagogique.

Chaque intervention a fait l'objet d'une publication libre d'accès pour les instructeurs des associations affiliées à la FFAMHE.

La particularité des AMHE d'être un sport basé sur l'étude de sources historiques impose un rôle particulier à l'instructeur comme intermédiaire entre les élèves et les sources, en cela il est le garant de la cohésion et la stabilité de nos disciplines lors de leur transmission.

En effet, selon la Charte Culture et Patrimoine de la FFAMHE¹², les instructeurs d'AMHE doivent :

- Baser systématiquement toute pratique qu'ils enseignent sur un ou plusieurs documents historiques.
- Transmettre, dans la mesure du possible, un patrimoine historique et martial clairement défini, selon les formes qui lui sont possibles (vocabulaire, textes, système, etc.).
- Fournir à chaque pratiquant qui en fera la demande les documents ou le moyen d'y accéder et les références des travaux sur lesquels ils s'appuient.

Par nature (cf. section « Démarche des AMHE »), les instructeurs AMHE acceptent que leurs connaissances puissent être remises en cause. La compréhension des sources évolue et seules ces dernières font autorité. Ceci est une différence de taille par rapport aux autres disciplines martiales existantes, qui sont basées sur une transmission continue de maître à élève.

12. http://www.ffamhe.fr/wp-content/uploads/2014/10/Charte_culture-et-patrimoine.pdf

La FFAMHE

La Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens (FFAMHE) est une association Loi 1901 dont le but est de développer, promouvoir et soutenir les AMHE en France. Sa mission est de cadrer et d'encourager la pratique des AMHE dans le cadre de notre société moderne. Concrètement, cette mission se traduit par plusieurs actions :

- La mise en place de recommandations de sécurité pour la pratique des AMHE. La FFAMHE a d'ores et déjà produit quatre documents de recommandations concernant :

- La constitution d'une trousse de premiers secours pour la pratique des AMHE.
- Les types de simulateurs et de protections corporelles à utiliser en fonction de l'exercice.
- La sécurité lors des exercices dits « de coupe »,
- L'usage et l'entretien des masques de protection.

- La mise en place de recommandations de bonnes pratiques dans l'étude et la pratique des AMHE, en particulier la mise en place d'une formation facultative pour les instructeurs d'AMHE, comprenant un pendant culturel (aide à la lecture et à l'interprétation de sources) et un pendant sportif (pédagogie sur une séance, un cursus, bases de biomécanique et de physiologie du sport).

- Un soutien administratif aux associations en cours de création ou pour l'obtention d'un local ou d'un lieu d'entraînement.

- Un soutien à l'étude de « nouveaux » AMHE, au travers d'un prix récompensant de jeunes pratiquants qui s'investissent dans l'étude de traités, mais également par la mise à disposition

de nouvelles sources d'AMHE au travers d'une campagne de financement de numérisation d'ouvrages historiques préservés dans les bibliothèques et musées, notamment à la Bibliothèque Nationale de France.

- La communication sur l'évolution des AMHE en France et dans le monde, de même que sur les actions fédérales, au travers notamment d'un bulletin dédié.

L'assemblée générale constituante de la FFAMHE s'est tenue le 22 octobre 2011. **A l'origine, cette fédération ne regroupait que 12 associations. A présent, elle en compte 53 et touche plus de 1000 pratiquants.**



Figure 3 : Carte des associations affiliées FFAMHE.

Conclusion

Faire des AMHE, c'est adopter une démarche unique dans le monde des arts martiaux et des sports de combat. Il faut trouver un document historique parlant d'arts martiaux, prendre un objet simulant avec sécurité le comportement de l'arme souhaitée, trouver un « compagnon d'arme » et, bien sûr, s'entraîner. Le goût de l'histoire, de la recherche, des arts martiaux et des rapports humains sont ainsi au cœur de cette nouvelle discipline, à cheval entre la culture et le sport.

La démarche, profondément volontaire, porte en elle un paradigme très différent des arts martiaux et sports de combat conventionnels. En effet dans les AMHE, contrairement au modèle classique de transmission du savoir, le maître n'est plus le pivot du dispositif. Il y a bien sûr toujours un instructeur qui prend en charge des élèves, mais s'il se trouve que cet enseignant propose une méthode de travail ou une interprétation sujette à discussion, son élève sera toujours libre de s'emparer lui-même du document historique originel. Il pourra ainsi librement construire sa propre pratique, la confronter à l'interprétation de son instructeur et même l'enseigner à son tour. Il apparaît donc que dans les AMHE, chaque pratiquant est son propre maître tout comme il est potentiellement le maître de son partenaire, et inversement. Les compétences et les connaissances martiales viennent d'avantage du document historique que de l'enseignant et plus du partage d'informations que de la transmission descendante. Ce comportement et cette culture du partage sont l'essence du mouvement des AMHE, dont les racines sont profondément liées à ces approches que les anglo-saxons nomment « Do It Yourself¹³ » ou « Open Source Software¹⁴ ». Les AMHE sont ainsi inscrits dans la droite ligne des pratiques contemporaines liées à la libre circulation des informations et des enseignements.

En tant que garante de la discipline, la

FFAMHE doit s'accommoder de cette spécificité. Sa tâche et ses responsabilités sont de faire émerger un écosystème où les deux paradigmes, culture et sport, cohabitent et s'alimentent mutuellement. Il est bien sûr évident que les adeptes des AMHE auront toujours besoin des services de professionnels, qu'ils soient universitaires, experts de l'histoire ou sportifs, rompus à l'enseignement des activités physiques et des arts martiaux. Mais ils conserveront toujours la liberté et la possibilité d'effectuer leurs propres recherches dans les sources historiques. Ils y sont même encouragés, afin de construire leur propre savoir et de le partager. En cela, les AMHE demeurent probablement le premier des arts martiaux 2.0.

13. Faites-le vous même.

14. Logiciel libre.

Bibliographie

HISTOIRE ET ÉTUDE DES ARTS MARTIAUX EUROPÉENS

- ANGLO, S. (2000). *The Martial Arts of Renaissance Europe*. Yale University Press.
- ANGLO, S. (1991). Le jeu de la hache : a fifteenth century treatise on the technique of chivalry axe combat. *Archaeologia*, volume CIX, pp. 112-128.
- AMBERGER, C. (1998). *The secret history of the sword*, Multimedia Books
- BAS P.-H. *Pour la défense et tuicion de leur corps, Théories et pratiques martiales dans les sociétés franco-bourguignonne et germanique à la fin du Moyen Age et au début de la renaissance*. Thèse de doctorat en histoire médiévale, Schnerb B.(dir.), Université Lille III, 2009-2014, (en attente de soutenance).
- BAUDET É. (2013). *Édition du Florius, de arte luctandi, BNF lat. 11269*. Mémoire de master d'études médiévales, Université Paris Sorbonne IV, 2013.
- BLANCHET S. (2008). Le Neue Style (1570) de Joachim Meyer. *Duels en Scène*, Volume 4, C.E.R.I.E.A.S.
- BOFFA S. (2014). Les manuels de combat « *Fechtbücher* » et « *Ringbücher* ». *Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, volume 87, Brepols.
- BRIOIST P., DREVILLON H. et SERNA P. (2002). *Croiser le fer, violence et culture de l'épée dans la France moderne (XVI^e XVIII^e siècle)*, Champ Vallon.
- BRIOIST P. (2008). La réduction en art de l'escrime au XVI^e siècle. Dubourg Glatigny P. et Verrin H. (dir.), *Réduire en art, la technologie de la renaissance aux lumières*, Maison des Sciences de l'Homme, pp. 293-316.
- CHAIZE P.-A. (2013). Des mots au geste : le rôle du texte et du vocabulaire dans l'expérimentation historique. *Revue STAPS*, volume 101, pp. 103-118.
- CHAIZE P.-A. (à paraître) La règle et l'escrime, ou l'impact des normes de rédactions classiques dans la mise par écrit des techniques de combat médiévales. *Revue e-Phaïstos*, Centre d'Histoire des Techniques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- CHAIZE P.-A. *Les arts martiaux en Occident à la fin du Moyen Age*. Thèse de doctorat en histoire médiévale et moderne, Laurieux B. (dir), Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2007-2014, (en attente de soutenance).
- CHAIZE P.-A. (2012). Les traditions martiales en Occident, essai de typologies d'après le corpus des livres d'armes. *Cahiers du Léopard d'Or*, volume 14, pp. 123-138.
- CINATO F. et SURPRENANT A. (2009) *Le livre de l'art du combat ou Liber de arte dimicatoria : édition critique du Royal Armouries MS.I.33*. Paris, CNRS éditions.
- COGNOT F. (dir.) (2006). *Maîtres et techniques de combat à la fin du Moyen-Âge et au début de la Renaissance*. Paris, AEDEH.
- COGNOT F. (dir.) (2006). *Arts de combat Théorie & pratique en Europe – XIV^e-XX^e siècle*. Paris, AEDEH.
- JAQUET D. (dir.) (2012). *L'Art chevaleresque du combat : le maniement des armes à travers les livres de combat (XIV^e - XVI^e siècles)*. Neuchâtel, Alphil.
- JAQUET D. (2002). *Étude historique des techniques sur un traité d'escrime suisse du XV^e siècle*.

Mémoire de licence, Dubuis P. (dir.), Faculté de Genève.

KISS D., BAS P.-H. et JAQUET D. (dir.) (à paraître). Les Arts de guerre et de grâce (XIV^e – XVIII^e siècles) : de la codification du mouvement à sa restitution : hypothèses, expérimentations et limites. *Revue du Nord*.

RAYNAUD C. (2002). À la Hache, Histoire et symbolique de la Hache dans la France médiévale (XIII^e-XV^e siècle). *Le Léopard d'Or*.

SOCIOLOGIE DU SPORT, DES SPORTS TRADITIONNELS, DE L'HISTOIRE VIVANTE ET DES AMHE

ELIAS N. et DUNNING É. (1994). *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*. Paris, Fayard.

FOURNIER L.-S. (2009). Le jeu de « soule » en France aujourd'hui : un revivalisme sans patrimonialisation. *Ethnologie française*, volume 39, pp. 471-481.

FOURNIER L.-S. (2013). *Mêlée générale. Du jeu de soule au folk-football*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

LOUDCHER J.-F. (2009). Les représentations corporelles dans le jeu de soule : de l'activité historique au fait anthropologique et touristique. *Les Cahiers internationaux du Tourisme*, volume 3, pp. 35-51.

PARLEBAS P. (1981). *Lexique commenté en science de l'action motrice*. Paris, INSEP.

PRUNEAU J. (2003). Les Joutes languedociennes. Ethnologie d'un « sport traditionnel ». Paris, L'Harmattan.

TUAILLON DEMÉSY A. (2013). *La re-création du passé : enjeux identitaires et mémoriels. Approche socio-anthropologique de l'histoire vivante médiévale*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

TUAILLON DEMÉSY A., VIVIER C. et LOUDCHER J.-F. (2013). Introduction au « passé vivant » : au delà de l'oxymore, les enjeux sous-jacents. *Revue STAPS*, volume 101, pp. 9-16.

TUAILLON DEMÉSY A. (2013). Les « arts du combat » réactualisés : histoire du temps présent et enjeux de la commémoration par les images (2002-2011). *Sports History*, volume 6, pp. 111-138.

TUAILLON DEMÉSY A. (2014). Approche iconographique des Arts martiaux historiques européens. *Revue STAPS*, volume 104, pp. 117-122.

TUAILLON DEMÉSY A. (2014). L'histoire vivante médiévale : pour une ethnographie du « passé contemporain ». *Ethnologie française*, volume 44, pp. 725-736.

VAUCELLE S. (2004). *L'Art de jouer à la Cour. Transformation des jeux d'exercice dans l'éducation de la noblesse française, au début de l'ère moderne (XIII^e-XVII^e siècles)*. Thèse de doctorat en histoire, EHESS, Paris.